

ASPAM



Demande de
soutien et
subvention



PROJET
LE TEMPLE
DES ÉPLATURES

**UN NOUVEL ESPACE POUR
DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES
ET CULTURELLES**

SOMMAIRE

L'ASPAM

HISTORIQUE DU TEMPLE

LA TEMPÊTE DU 24 JUILLET 2023

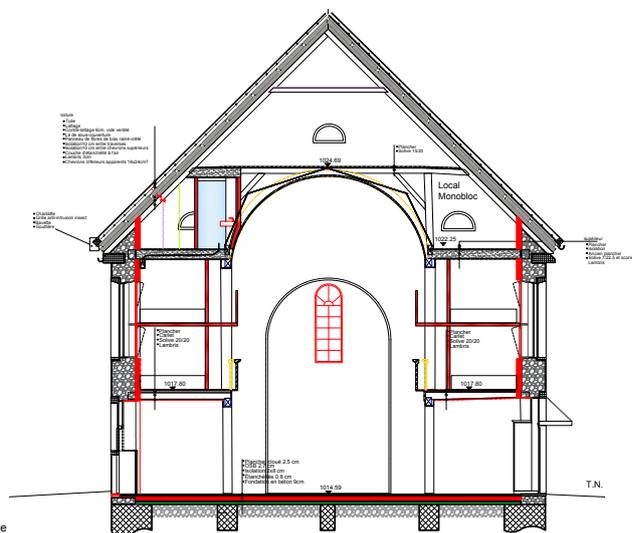
LE BUT DU PROJET

DEMANDE DE SOUTIEN ET SUBVENTION

PHOTOS DU TEMPLE

PLAN ESTIMATIF DE FINANCEMENT DES TRAVAUX

BUDGET ESTIMATIF, HORS SUBVENTIONS, DES TRAVAUX



Coupe transversale

Remise en état et projet de Sauvegarde du Temple Boulevard des Eplatures 72 2300 La Chaux-de-Fonds	Pour le compte de l'ASPAM Demande de Sanction préalable SATAC : ART. 8155 du Cadastre des Eplatures	Pierre Studer architectes - gan bureau d'architecture de Pierre Studer SA 2000 Yverland - rue du Collège 24 - tél. 032 757 27 25 2300 La Chaux-de-Fonds - tél. 032 757 27 25	N° Affaire 23129 Designation Dessin Date 12.02.2024	Phase A433 Echelle 1:100 Plan N° Format	A construire Existant A démolir
--	--	---	---	--	---------------------------------------



L'ASPAM

Constitution

L'ASPAM (Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâtelaises) a été fondée le 11 septembre 1963 à La Chaux-de-Fonds.

Buts statutaires

L'ASPAM a pour but la sauvegarde des témoins du passé proche ou lointain représentant le patrimoine historique et culturel des Montagnes neuchâtelaises. Elle prend toutes les mesures de protection et de conservation en son pouvoir et a le devoir d'intervenir dès qu'un élément de ce patrimoine est menacé. Dans toute la mesure du possible, elle collabore avec les organes officiels chargés des mêmes tâches. Elle poursuit un but non lucratif et est exonérée d'impôts.

Principales activités

L'ASPAM a mené de nombreux chantiers comme la ferme Droz-dit-Busset et la ferme des Brandt, qui ont permis d'ouvrir des restaurants et de rendre ainsi ces lieux patrimoniaux accessibles au public.



Plus d'informations sur nos nombreuses interventions :
www.aspam.ch

HISTORIQUE DU TEMPLE

Le Temple des Éplatures a été édifié entre 1847 et 1852, soit à un moment où la révolution neuchâteloise de 1848 battait son plein. Il a été inauguré avec son clocher et les deux cloches en 1853.

Petit Temple de tradition prussienne très simple avec des éléments d'inspiration néo-romane, il a été érigé par Edouard de Sandoz-Rosières, intendant des bâtiments du Prince, puis architecte de l'État. Il s'inspire d'une église réformée publiée dans un recueil de modèles pour les édifices publics (1845-1855) établi à Berlin par les Autorités prussiennes pour tous les services d'architecture du royaume. Il figure avec la note maximale de «0» au Recensement Architectural du canton de Neuchâtel (RACN).

Le cimetière créé sur la parcelle voisine du Temple n'accueille plus de nouvelles tombes depuis 2006, alors que sur la parcelle plus à l'ouest figure depuis 1872 un cimetière juif qui lui est encore en activité.

Le Temple a perdu son affectation religieuse en 2013 et il deviendra un lieu de séminaires et de culture dans le cadre d'un projet porté par l'ASPAM, la Ville de La Chaux-de-Fonds et l'Université de Neuchâtel (UniNE). Ce nouvel espace de réflexion et de réunions sera voué à des activités scientifiques et culturelles pendant la semaine et ouvert à la location au public pendant les week-ends.



LA TEMPÊTE DU 24 JUILLET 2023

Cette catastrophe naturelle a très sérieusement endommagé la toiture du Temple et l'a privé de son clocher. Des travaux de reconstruction ont été entrepris à partir de l'automne 2023 pour remettre le Temple dans son état antérieur.



L'avant tempête

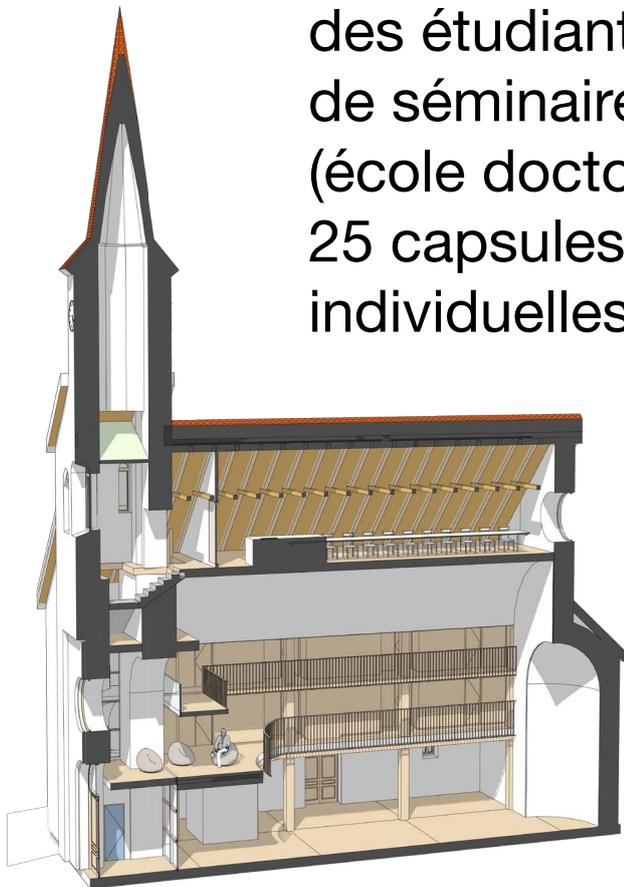


L'après tempête

On ne se rend compte de l'importance d'une chose que lorsqu'on la perd!

LE BUT DU PROJET

- Assurer la sauvegarde de l'édifice
- Promouvoir les études et la culture
- Disposer d'un lieu de réunion polyvalent pouvant accueillir jusqu'à 130 personnes
- Mettre à disposition des étudiant-e-s un lieu de séminaire et de retraite (école doctorale) avec 25 capsules-meubles de repos individuelles



DEMANDE DE SOUTIEN ET SUBVENTION

Une collaboration tripartite pour une rénovation-reconversion

Selon la convention qu'elles ont signée le 8 mai 2023, la Ville de La Chaux-de-Fonds, l'UniNE et l'ASPAM ont décidé de collaborer dans la réalisation d'un projet de sauvegarde et de réaffectation du Temple des Éplatures à La Chaux-de-Fonds.

L'Université marquera ainsi de manière tangible sa présence dans le haut du canton et La Chaux-de-Fonds se positionnera sur la scène scientifique et académique romande avec l'ouverture d'un centre de séminaires à disposition de l'UniNE et de la Conférence Universitaire de Suisse Occidentale (CUSO) notamment. L'ASPAM est l'initiatrice du projet et mènera les travaux pour assurer la reconstruction du Temple, ainsi que la restauration et la reconversion des lieux.

Un nouvel esprit communautaire axé autour de la science, de la réflexion et du savoir

L'UniNE assurera, de manière non exclusive mais préférentielle, la promotion et la gestion du centre de séminaires destiné avant tout à des étudiant-e-s doctorant-e-s, mais aussi à des réunions extra-muros des Professeur-e-s des différentes facultés de l'Université. La promotion menée par l'UniNE interviendra aussi bien au sein de l'Université elle-même que de la CUSO qui a manifesté son vif intérêt à disposer d'un tel lieu pour les retraites des différentes universités et hautes écoles de Suisse romande.

Un ancrage régional pour une vision nationale

Le Temple des Éplatures retrouvera ainsi une vie communautaire qui permettra à la Ville d'entrer sur la scène scientifique et académique, cantonale et nationale. Pour la région, c'est la garantie de disposer, à l'échéance des travaux, d'un nouveau lieu de réunion polyvalent de qualité (pouvant accueillir jusqu'à 100-130 personnes) qui, bien que géré prioritairement par l'Université, demeurera librement accessible au public également. D'autres manifestations, comme des mariages ou des séminaires d'entreprise par exemple, pourront ainsi prendre place dans les locaux.

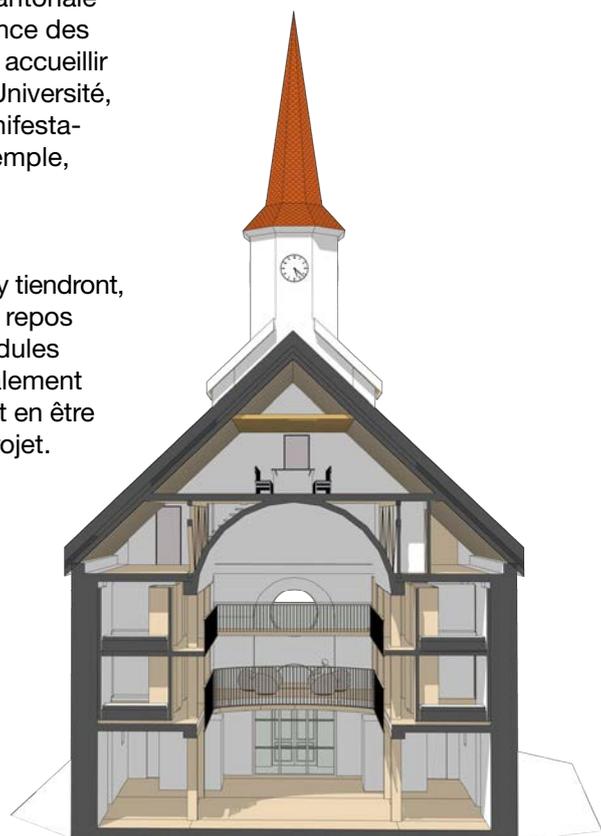
Courts séjours facilités

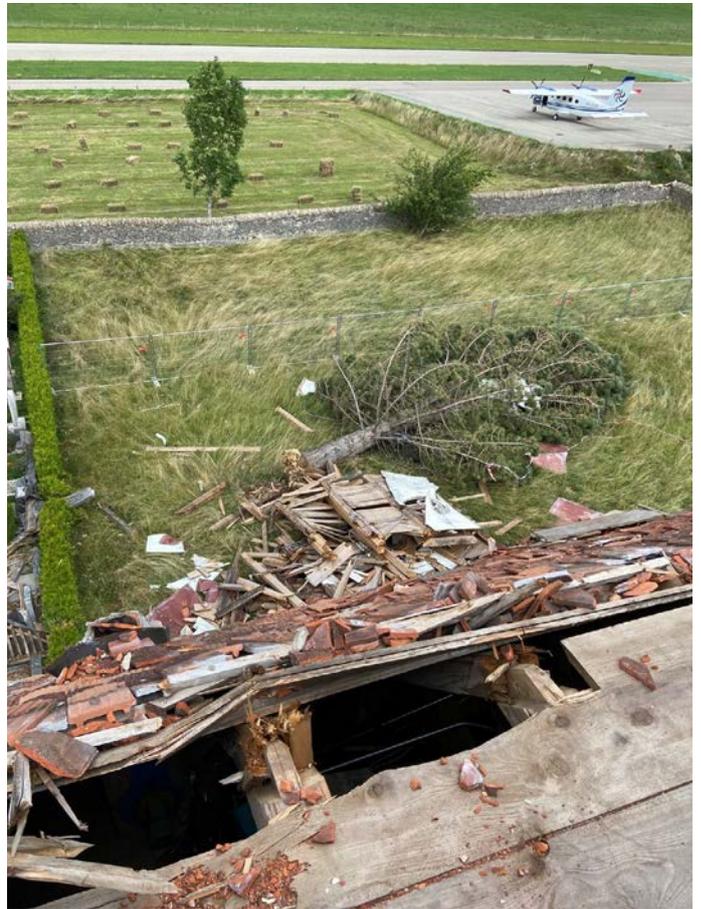
En marge des écoles doctorales et des séminaires scientifiques qui s'y tiendront, le Temple proposera un concept innovant de capsules-meubles de repos individuelles se prêtant bien à de courts séjours sur place. Ces modules préfabriqués en bois, intégrant une table et un lit, demeureront totalement amovibles. Ils seront posés sur la galerie encadrant la nef et pourront en être retirés le cas échéant dans un souci de complète réversibilité du projet.

Ouverture en 2025

Sa réaffectation en lieu de séminaires ouvert au public va pouvoir être entreprise dès cette fin d'automne. Le Temple rénové ouvrira ses portes au public et à l'académie courant 2025.

Pour l'ASPAM
Nathalie Tissot, Présidente







UN
TEMPLE
À (RE)
GARDER



ASPAM



**SAUVEGARDONS
NOTRE PATRIMOINE,
SOUTENEZ NOUS!**

CONTACT

Madame Nathalie Tissot
nathalie.tissot@etudetissot.ch
+41 32 913 86 88

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU
PATRIMOINE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES**

IBAN CH 52 00766 0001 0403 6883

www.aspam.ch